



Commission du personnel de l'UNIL (CoPers) Rapport annuel 2009

En 2009, l'activité de la CoPers s'est poursuivie de manière assez intense :
elle s'est réunie neuf fois
le bureau huit fois
elle a rencontré deux fois la Direction
elle a auditionné MM. Frund et Dutoit, du service Unibat
et les contacts mensuels entre Mme Serres, M. Dépraz et M. Baranzini se sont poursuivis.

Dossiers importants traités en 2009

- Participations à diverses commissions.
La CoPers a estimé nécessaire de faire partie des commissions suivantes :
 - commission de l'égalité des chances
 - commission de la restauration
 - commission des sports universitairePendant l'année 2009 elle s'est donc approchée de ces commissions et des membres de la CoPers ont été intégrés aux deux premières commissions.
Concernant celle des sports, la Direction envisage plutôt un contact étroit entre le représentant du personnel de cette commission et la CoPers, plutôt qu'une participation qui semble excessive.
- Précarisation des enseignants : le cas des chargé-e-s de cours.
Le groupe de travail a soumis à la CoPers le résultat de son étude.
Ce travail a abouti à une demande plus étendue auprès du service des RH. Ce dernier a sollicité les facultés pour un certain nombre d'informations.
Ce travail est en cours et ce point sera transmis à la prochaine CoPers pour suite à donner.
- Consultation sur la mise à jour de la loi du 6 juillet sur l'Université de Lausanne (LUL).
La CoPers a été consultée et a émis des remarques à l'attention de la Direction au sujet de la mise à jour de la LUL.

Bureau de la CoPers



- Mode de communication et évènements.
Pour faire suite aux intentions décidées en 2008, le groupe de travail a mis sur pied, en collaboration avec le service Unicom, une campagne d'information. Elle s'est déroulée au courant du mois d'octobre par un envoi à tout le personnel et par l'organisation de quelques « cafés de la CoPers ». La CoPers a profités de ces cafés pour parler de ses missions mais aussi des élections proches. Un concours a aussi été organisé. 408 bulletins ont été retournés à la CoPers et une personne a gagné un iPod, par tirage au sort parmi les bonnes réponses.
- Engagement d'un-e secrétaire.
La CoPers a obtenu de la Direction un crédit pour engager un-e secrétaire et le bureau en a fixé le cahier des charges. Il s'est aussi occupé de la sélection des candidat-e-s. Cependant, compte tenu du renouvellement pour la fin 2009 de la Commission, le bureau n'a pas jugé opportun de faire le choix final avant de connaître la configuration de la CoPers qui sortira des élections.
- Association des retraités.
Suite à diverses interrogations, la CoPers a proposé à la Direction la création d'une Association des retraité-e-s de l'UNIL.
- Elections.
Le mandat des membres de la CoPers arrivant au terme, une nouvelle élection est organisée par la Direction.

Collaboration avec la Direction

Les réunions de travail mensuelles entre Mme Serres, M. Dépraz et M. Baranzini (président de la CoPers) se sont poursuivies en 2009. Un bon nombre de petites questions ont pu être traitées de manière informelle, rapide et efficace.

Bureau CoPers, décembre 2009